



HAL
open science

L'intonation et ses fonctions syntaxiques en rifain

Mena B. Lafkioui

► **To cite this version:**

Mena B. Lafkioui. L'intonation et ses fonctions syntaxiques en rifain. Articles de linguistique berbère. Mémorial Werner Vycichl., L'Harmattan, pp.253 - 281, 2002. hal-01116066

HAL Id: hal-01116066

<https://hal.science/hal-01116066v1>

Submitted on 12 Feb 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Articles de linguistique berbère. Mémorial Werner Vycichl., K. Naït-Zerrad (ed.), Paris, L'Harmattan, 2002 : 253-281.

L'INTONATION ET SES FONCTIONS SYNTAXIQUES EN RIFAIN

Mena LAFKIOUI
Ghent University

En rifain, l'intonation remplit plusieurs rôles syntaxiques déterminants¹. Nous les présenterons ici sous forme d'une analyse fondée sur notre perception acoustique des variations relatives de l'intonation². Autrement dit, notre approche est globale et s'appuie en premier lieu sur la direction (montante, plate, descendante)³ et les frontières (Haut, Médium, Bas) des courbes intonatives. Ainsi, le paramètre de *force fondamentale* (Fo) – fondé sur la mélodie – primera dans notre analyse. Car la mélodie représente aussi l'indice de substance expressif le plus perceptible à l'ouïe. Nous tiendrons autant compte des autres paramètres de l'intonation, tels que l'intensité (I) et la durée (D), dans la mesure où l'oreille permettra de faire une distinction relative entre leurs différentes valeurs substantielles.

La démarche et la technique instrumentales permettront ultérieurement de soumettre les résultats et les hypothèses de cette étude exploratoire à un contrôle évaluatif précis.

¹Les plus centraux sont décrits de façon générale dans notre analyse de « Syntaxe intégrée de l'énoncé non-verbal berbère » (M. Lafkioui, 1999) qui fait également appel à la fonction sémantique et la fonction pragmatique de l'intonation.

² La bonne qualité des enregistrements que nous avons choisis offre, ne serait ce que de façon préliminaire, une certaine crédibilité acoustique.

³ Notée par la flèche ↑ pour la mélodie montante et la flèche ↓ pour la mélodie descendante. Lorsqu'il importe de signaler le pic mélodique, la flèche ↑↑ le représentera.

1. Démarcation et organisation hiérarchique des structures syntaxiques

L'intonation est en mesure – seule ou en combinaison avec des morphèmes – de marquer la frontière syntaxique entre les constituants prédicatifs et leurs expansions, et de les distribuer selon un plan coordinatif ou subordinatif.

a. Marquage de la frontière syntaxique entre le syntagme prédicatif et les constituants complémentaires

Dans les énoncés non-verbaux, l'intonation vient souvent séparer de façon très nette le syntagme prédicatif de ses compléments référentiels. Les indices se chargeant de cette tâche sont divers mais néanmoins regroupés par le fait qu'ils conduisent à un changement de l'orientation du contour intonatif.

La démarcation du *complément explicatif*⁴ par exemple se réalise par une rupture intonative qui le précède.

↑ ↓
 (1) *ḍ ḅaḅa-s* {médium} *wāgaz-nni* {bas, I-}
 ce père+son - SP / homme+en question - CE
 'C'était son père, l'homme en question.'

A la frontière du syntagme prédicatif /*ḍ ḅaḅa-s*/, la mélodie atteint son sommet dans la plage {Médium} de la tessiture du locuteur, pour qu'elle se dirige ensuite vers le niveau {Bas} à partir de la première syllabe du complément explicatif /*wāgaz-nni*/. Cette marque prosodique – en association avec l'indice morphologique d'état d'annexion /*w-*/ et la position post-prédicative obligatoire –

⁴ Terme emprunté à L. Galand (1964).

contribue également de façon indispensable à l'identification syntaxique de ce complément⁵.

L'énoncé (2) suit le même parcours intonatif. Sa prédication est assurée par le syntagme prépositionnel /*ġā-s/* et le complément obligatoire /*tammūt/*.

↑ ↓

(2) *ġā-s tammūt* {médium} *ġā žddi* {bas, I-}
 chez+lui terre - SP / chez grand-père - CE
 'Il possède de la terre, mon grand-père.'

Dès qu'on dépasse cette structure prédicative minimale, la courbe intonative change de direction (abaissement de Fo) et signale ainsi le début d'une expansion : le complément explicatif /*ġā žddi/* qui apparaît sous forme d'une tournure pléonastique.

Dans la structure présentée ci-dessous, la déconnexion du syntagme prédicatif à juxtaposition de deux nominaux s'appuie sur l'abaissement de la force fondamentale jusqu'au niveau {Bas} et sur la réalisation d'une pause silencieuse (D+). Toutefois, cet énoncé ne se termine pas ici, car le maintien de l'intensité que nous notons par {I+} indique la suite d'un autre élément, l'*extraposition* /*tagu ttt iwɖan/*.

↓ ↑

(3) *ɖin tamza* {bas, D+, I+} *tagu ttt iwɖan* {bas, I-}
 là-bas ogresse - SP / ogresse elle mange êtres humains -
 extrapos.
 'Il y a là-bas une ogresse, une ogresse qui dévore des
 êtres humains.'

⁵ Selon S. Chaker (1983 : 325), le complément explicatif de ce type de structure non-verbale, bien attesté en kabyle, ne se détache pas du syntagme prédicatif par une rupture intonative.

C'est sur sa première syllabe que la mélodie se relance et c'est sur sa dernière syllabe qu'elle prend fin en s'associant avec une chute d'intensité sans remontée.

La fonction dissociative de l'intonation a également trait à l'énoncé verbal. Par exemple :

↑ ↓ ↑ ↓
 (4) *ezizi* {haut} *ira itessas* {médium} *g ujdir* {bas, I-}
 mon oncle - IT / été il surveille - SP / à Ujdir -
 compl. circ.
 'Mon oncle, il se chargeait de la surveillance à Ujdir.'

Le noyau de la prédication verbale /*ira itessas*/ se détache à gauche de l'indicateur de thème par une rupture intonative. Du côté droit, il se décroche du complément circonstanciel à partir duquel le contour intonatif connaît une direction descendante.

Ainsi, dans tous ces exemples, la délimitation du syntagme prédicatif est rendue non seulement par les morphèmes et leurs rapports syntagmatiques, mais également, et cela de façon congruente, par les unités intonatives déclenchant une réorientation de la courbe intonative.

b. Distinction des rapports hiérarchiques entre les syntagmes propositionnels sans indice morphématique : subordination ou coordination ?

I. La subordination complétive ou relative sans marque morphématique se distingue de la coordination essentiellement par un contour intonatif unitaire qui atteint son pic mélodique sur le deuxième syntagme verbal (SV2) ou le deuxième syntagme non-verbal (SNV2). Sa durée, étant plus courte, se fait souvent assister par une assimilation des voyelles frontières des syntagmes unis.

Dans la coordination, en revanche, la courbe intonative arrive à deux sommets mélodiques. La non assimilation de ses voyelles frontières et/ou la pause contribuent à un allongement de sa durée totale.

- ↑↑
- (5) *tuf-ît isğura* {bas, I-}
 elle a trouvé+le - SP + compl.dir. / il enseigne -
 subord. compl.
 ‘Elle l’a trouvé en train d’enseigner.’

Cette configuration intonative – caractérisée par une courbe mélodique sans rupture – indique la présence d’une subordination. Celle-ci porte sur la deuxième séquence verbale /isğura/ où l’intonation atteint son plafond mélodique. L’intonation intègre donc les deux propositions SV1 et SV2, tout en marquant la direction de la dépendance syntaxique : SV1 ← SV2. Cette subordination est de type complétif.

Lorsque cette structure morphématique est prononcée selon un schéma intonatif qui sépare SV1 de SV2 par une pause (D+) accompagnée éventuellement d’une chute mélodique, il est question de coordination.

- ↑↑ ↑↑
- (6) *tuf-ît* {médium, D+, I+} *isğura* {bas, I-}
 elle a trouvé+le - SP / il enseigne - SP
 ‘Elle l’a trouvé ; il était en train d’enseigner.’

Ces segments coordonnés font partie d’un seul énoncé, car l’intensité est maintenue jusqu’à la dernière syllabe de SV2. La cohésion syntaxique entre ces deux syntagmes est relativement forte, en raison de l’intonation homogène à leur point de réunion. Lors du passage de SV1 à SV2, la mélodie reste dans la même

plage intonative et arrive à un maximum sur la finale de SV1 et sur l'initiale de SV2⁶.

Par contre, l'abaissement conjoint de Fo et de l'intensité sur la dernière syllabe de /tuf-iṭ/ marque sa fin comme assertion, et signale ainsi la segmentation de la structure globale en deux énoncés syntaxiquement indépendants. Soit la juxtaposition :

↑

(7) *tuf-iṭ* {bas, I-} *iṣḡura* {bas, I-}
 elle a trouvé+le – SP+compl.dir. // il enseigne - SP
 'Elle l'a trouvé. Il enseignait.'

Outre l'intonation, la distribution syntagmatique des morphèmes représente également un facteur distinctif important de la subordination. La position de la subordonnée complétive est fixe : elle suit immédiatement le groupe prédicatif principal. Aucune permutation n'est permise si on souhaite garder l'adéquation syntaxique de l'énoncé. Comme dans :

↑↑

(8) *yugi a s-iḡās i yizmā* {bas, I-}
 il ne voulait pas - SP / le+il égorgera à mouton -
 subord. compl.
 'Il ne voulait pas égorger le mouton.'

Il est exclu d'interchanger les syntagmes verbaux /yugi/ (Accompli) et /a s-iḡās i yizmā/ (Aoriste) sans détruire la cohérence syntaxique de cet énoncé. Le rifain ne permet pas, en principe, la suite d'un SV1 à l'Aoriste par un SV2 à l'Accompli⁷.

⁶ L'analyse de S. Chaker (1995 : 111) montre que le kabyle connaît le même phénomène prosodique. On peut constater que ce type de coordination kabyle est, outre « l'attraction de l'accent vers la syllabe initiale de V2 », également marqué par la progression de la mélodie dans la même plage intonative.

⁷Cette restriction combinatoire est sans doute aussi liée à la nature sémantique des verbes en jonction.

Remarquons que la réalisation de la courbe intonative unitaire est soutenue ici par l'assimilation des voyelles frontières de /yugi/ et de /a s-iḡās/ en [yugas-iḡās]. Ceci accélère le débit de la prononciation au niveau du passage de SV1 à SV2, ce qui raccourcit la durée totale de l'articulation de l'énoncé.

La subordination complétive peut s'appuyer pour sa validation syntaxique autant sur des syntagmes verbaux que sur des structures non-verbales. Les traits intonatifs distinctifs restent les mêmes.

↑

- (9) *gin iḡf-nsn d ayṭ tmsaman* {bas, I-}
 ils ont fait eux-mêmes - SP / ce Ayt Temsaman -
 subord. compl.
 'Ils ont fait semblant d'être des Ayt Temsaman.'

La fonction de complétive accordée, au moyen de l'intonation, à la séquence non-verbale /d ayṭ tmsaman/ est étayée par le critère de position et de commutation. Comme dans la subordonnée verbale, elle s'installe toujours après le syntagme principal : SV1 ← SNV2. Le fait qu'elle soit parfaitement commutable avec une proposition verbale, telle que /ṭṭsn/ ('ils dorment') de l'exemple suivant, prouve davantage le bien-fondé de notre analyse :

↑

- (10) *gin iḡf-nsn ṭṭsn* {bas, I-}
 ils ont fait eux-mêmes - SP / ils dorment - subord.
 compl.
 'Ils ont fait semblant de dormir.'

Le contour intonatif unitaire intégrant, de façon subordonnée, SV2 ou SNV2 dans une structure homogénéisante plus large, a également trait aux propositions relatives.

- ↑
- (11) *ġā-s taddāt tššū s imušwn* {bas, I-}
 chez+elle maison - SP / elle est pleine de chats -
 subord. rel.
 ‘Elle a une maison pleine de chats.’

Le sommet intonatif coïncide à nouveau avec le début du syntagme subordonné agencé ici autour du groupe verbal /tššū/. Cet énoncé à prédicat prépositionnel /ġā/ a donc pour schéma de hiérarchisation syntaxique : SNV1 ← SV2. La relative /tššū s imušwn/ a comme point d’incidence le nominal du complément obligatoire /taddāt/.

L’énoncé suivant comporte deux subordinations relatives : la proposition non-verbale /ġā-s iri yuri/ qui se reporte à l’antécédent principal /išť tqndūt/ et la proposition verbale /yuri/ qui renvoie à l’antécédent secondaire /iri/.

- ↑
- (12) *tsġa išť tqndūt ġā-s iri yuri* {bas, I-}
 elle a acheté - SP / une robe - compl. dir. / chez+elle
 col il est monté - subord. rel.
 ‘Elle a acheté une robe à col monté.’

Cette double subordination est bien marquée par l’intonation : aucune césure intonative ne s’intercale entre les différents syntagmes associés.

II. Il serait erroné d’avancer que, en termes intonatifs, la subordination rifaine se définit exclusivement par une courbe d’enveloppe indivisible. Car il existe en rifain un type de subordination qui, à l’opposition des complétives et des relatives, se concrétise prosodiquement par une rupture intonative (Médium → Bas).

(18) \uparrow \uparrow \downarrow
ikkā ntta {haut} *afruḥ-nni* {haut} *iġar-iṭ ufaḍ* {bas, I+,
 \uparrow \uparrow \downarrow
D+} *iswa* {médium, I+, D+} *iswa* {médium, I+} *iḍwr ḍ*
iġiḍ {bas, I-}

alors lui - IT / petit garçon en question - IT / il séduit+le
soif - SP +compl. dir. + CE / il a bu - SP / il a bu - subord. /
il est devenu un cabri - SP + compl. dir.
‘Alors lui, le petit garçon, assoiffé comme il était, il but (du
puits). Il but et il devint ainsi un cabri.’

Cet énoncé est constitué de trois coordinations à cohésion
syntactique marquée par la conservation de l’intensité (I+).
Cependant, la connexion syntactique entre la seconde phrase /*iswa*/
et la dernière phrase /*iswa iḍwr ḍ iġiḍ*/ est plus étroite, car
l’intonation y évolue dans la même plage de hauteur mélodique.
C’est l’insertion d’une pause (D+) entre elles qui permet de les
distinguer.

La dernière construction contient deux subordinations : une
première à rupture intonative où le syntagme verbal /*iswa*/ dépend
du syntagme principal /*iḍwr ḍ iġiḍ*/, et une seconde à contour
intonatif unitaire où le groupe non-verbal /*ḍ iġiḍ*/ complète le
groupe verbal /*iḍwr*/. Soit : SV1 → SV2 = (SV1 ← SNV2).

Enfin, cet énoncé est borné du côté gauche par deux
indicateurs de thème, /*ntta*/ et /*afruḥ-nni* /, ayant trait à chacun des
groupes phrastiques.

Terminons ce chapitre par une coordination énumérative :

(19) \uparrow \uparrow
neiṣ {bas, I+, D+} *nšša* {bas, I+, D+} *nswa* {bas, I-}
nous avons vécu - SP / nous avons mangé - SP / nous
avons bu - SP
‘On a bien vécu, mangé et bu.’

Le maintien de l'intensité après le premier et le second syntagme prédicatif verbal signifie leur intégration dans le même énoncé. Leur séparation est essentiellement assurée par la pause. En dehors de cette structuration intonative qui ne distingue pas particulièrement la coordination énumérative, le rifain dispose aussi d'une variante plus marquée qui fait appel au procédé d'accentuation lexicale. L'accent y tombe sur l'initiale du syntagme¹⁰, et crée en combinaison avec une finale à hauteur {Bas} un certain contraste. Ce qui fait mieux ressortir la valeur énumérative de la coordination.

c. Délimitation des énoncés assertifs et leur segmentation en phrases

Seule une chute conjointe de la force fondamentale (Fo = bas) et de l'intensité (I-) peut clore un énoncé assertif, et ainsi l'autonomiser par rapport à l'énoncé lui succédant.

(20) *iwa ruḥa am-nni i s-giġ* {bas, I-} *tsač n ššītan*

↑
{bas, I-} *am-nni i s-giġ* {bas, I-}

ben alors ainsi - P / que lui+j'ai fait - subord. // heure de diable - P. // ainsi - P / que lui+j'ai fait - subord.
'Ben, c'est comme ça que j'ai agi. J'étais tenté par le diable. Il n'y a rien à faire.'

Cette segmentation est corroborée par le fait que chacun de ces énoncés coordonnés correspond à une structure syntaxique adéquate et indépendante. Il s'agit dans les trois cas d'une prédication à noyau nominal unique /am-nni/ développé contextuellement dans le premier énoncé et le troisième énoncé.

¹⁰ S. Chaker (1995 : 111) l'a également signalé pour le kabyle.

Mais lorsque le dernier terme de l'énoncé porte un accent d'emphase – impliquant une remontée de Fo et de I – on est contraint de faire appel à une interjection pour terminer l'assertion de façon appropriée.

- (21) *u s-tžži ura frank* {AE} *waha* {bas, I-}
 ne -Nég./ lui+elle a laissé - compl. ind.+SP/ pas même
 - Nég./ pièce de monnaie - compl. dir./ bon - interj.
 'Elle ne lui a laissé pas même une pièce de monnaie !
 Bon.'

En raison de sa valeur syntaxique neutre, l'interjection /waha/ ('bon') offre un lieu de déclinaison idéal au contour intonatif. Car l'accent d'emphase (AE), qui tombe sur la deuxième syllabe du complément direct [franek]¹¹, laisse l'énoncé suspendu à un niveau intonatif qui empêche sa clôture. Cette accentuation permet aussi bien le soulignement prosodique du terme sur lequel l'on souhaite attirer l'attention que l'unification syntaxique de toutes les séquences qui la précèdent.

La construction complexe suivante se décompose en deux énoncés bornés par les indices intonatifs terminatifs {bas, I-}. Cette division prosodique est soutenue par le morphème /uķa/ ('mais') qui assure dans le même temps la conjonction des énoncés.

¹¹ Alors que l'accent lexical coïncide avec sa première syllabe.

(22) \uparrow \downarrow \uparrow
tṅayn id-sn {haut} *ǧ awmaṭn* {bas, I-} *uḵa iẓẓn* {haut}

\downarrow \uparrow \downarrow
ǧ miḡis {médium, I+, D+} *iẓẓn* {haut} *ǧ aḅuhali* {bas, I+,

\uparrow
 D+} *emā miḡis ǧ emā aḅuhali* {bas, I-}

deux avec eux - IT / ce frères - SP // alors un - IT / ce intelligent - SP / un - IT / ce fou - SP / Amar le futé et Amar le fou - extrapos.

‘Alors, ils étaient tous les deux frères. Mais l’un était intelligent tandis que l’autre était simple d’esprit ; Amar le futé et Amar le fou.’

L’intonation terminative permet également de renforcer la cohésion entre les différentes unités syntaxiques qu’elle clôt. Dans le premier énoncé, elle réunit l’indicateur de thème /*tṅayn id-sn*/ et le syntagme prédicatif /*ǧ awmaṭn*/. Dans le second énoncé, en revanche, elle enferme un assemblage de deux phrases non-verbales à indicateur de thème identique /*iẓẓn*/. Ces phrases sont coordonnées au moyen d’une force fondamentale qui ne descend pas plus bas que la plage {Médium}, d’un maintien d’intensité (I+), et d’une courte pause (D+). Bien qu’il soit question ici d’une coordination à cohésion syntaxique forte, les pics intonatifs ne coïncident pas avec la frontière droite de S1 et la frontière gauche de S2, probablement en raison de la présence de l’indicateur de thème qui attire en général la plus haute valeur mélodique. Enfin, l’apparition de l’extraposition commune /*emā miḡis ǧ emā aḅuhali*/ vient appuyer l’appartenance de ces deux phrases au même énoncé.

2. Identification des fonctions syntaxiques complémentaires

L'identification des compléments référentiels repose en rifain tant sur des critères morphématiques et syntagmatiques que sur des critères intonatifs. Ces derniers peuvent même se révéler comme les facteurs les plus centraux pour leur reconnaissance.

a. L'indicateur de thème

Cette fonction syntaxique – dont nous devons la dénomination à L. Galand (1964) – a comme propriété principale une *dislocation intonative*. Celle-ci se fonde sur un contour mélodique qui atteint son sommet sur la dernière syllabe de l'indicateur de thème et qui change ensuite de direction sur la première syllabe du segment suivant.

La position pré-prédicative qu'occupe souvent l'indicateur de thème ne constitue qu'une caractéristique subsidiaire¹². Car de nombreux exemples authentiques témoignent du fait qu'il n'est pas conditionné par une position syntagmatique fixe en rifain. Cette préférence pour la dislocation à gauche vient de toute vraisemblance du fait qu'elle favorise la prédication, parce qu'elle facilite, sur le plan énonciatif concordant, le repérage du thème auquel on accroche le message.

Bien que la marque d'état d'annexion représente un trait important de cette expansion, elle n'est pas vérifiable et donc valable dans tous les cas. Par leur nature morphologique, plusieurs nominaux ne portent pas cet indice : les noms propres, certains noms de parenté, les pronoms et les noms à état unique¹³.

L'indicateur de thème est une unité syntaxique particulière dont le fonctionnement nous semble essentiellement ressortir de

¹² S. Chaker (1983 : 461) est le premier à l'avoir constaté pour le kabyle.

¹³ Ces noms ne font pas la distinction entre l'état libre et l'état construit.

l'analyse énonciative : il introduit le thème de l'énoncé. Ceci pourrait expliquer le fait qu'il se conduise différemment des autres compléments, en ce sens qu'il ne se définit pas nécessairement par rapport à d'autres constituants de l'énoncé¹⁴. La dislocation intonative – appuyant cette particularité fonctionnelle – représente donc le seul élément définitoire concluant de l'indicateur de thème.

Le procédé de thématization consiste donc à marquer syntaxiquement la proposition d'un thème qui pourrait déclencher une prédication. L'indicateur de thème – le résultat de ce procédé syntaxique – peut être repris dans le syntagme prédicatif par une unité qui y assume diverses fonctions : la fonction de sujet-actualisateur (23), de prédicat (24), de complément direct (25) ou de complément indirect (26).

↑ ↓

(23) *nabil* {haut} *yāḥ a ssuq* {bas, I-}
 Nabil - IT / il est allé - SP / au marché - compl. circ.
 'Nabil, il est allé au marché.'

↑ ↓

(24) *tammūt-nni* {haut} *din azǧid* {bas, I-}
 l'endroit+en question - IT / là-bas - P / roi - SA
 'A l'endroit en question, il y avait un roi.'

↑ ↓

(25) *tasǧāt-ink* {haut} *wšig-ak-t idnat* {bas, I-}
 part + à toi - IT / j'ai donné + à toi + la - SP +
 compl.ind. + compl.dir. / hier - compl. circ.
 'Ta part, je te l'ai donnée hier.'

¹⁴ Même le complément circonstanciel qui jouit d'une certaine autonomie réfère généralement à un aspect précis de l'énoncé. Nous nous soucrivons entièrement à la position de L. Galand (1964 : 41-42) qui analyse les indicateurs de thème comme « des compléments d'une espèce particulière » dont la fonction « n'est pas définie par celle du morphème, indice de personne ou pronom affixe qui les reprend plus loin ».

- ↑ ↓
- (26) *wn ġa yakān* {haut} *a s-ikks fus* {bas,I-}
 celui volant - IT / lui+il enlèvera - compl.ind. + SP /
 main - compl.dir.
 ‘Celui qui volait, il lui coupait la main.’

La reprise de l’indicateur s’effectue toujours par le biais d’un anaphorique : l’indice de personne /y-/ pour l’énoncé (23), le démonstratif /ġin/ pour l’énoncé (24), le pronom direct /-t/ pour l’énoncé (25) et le pronom indirect /s-/ pour le dernier énoncé.

Comme le montre bien ces exemples, l’indicateur de thème se démarque par un pic mélodique à valeur {Haut}, suivi immédiatement par une chute de la force fondamentale à partir de la première syllabe du groupe prédicatif.

Seuls les indicateurs de thème à valeur circonstancielle ne permettent pas qu’on les réitère dans le syntagme prédicatif :

- ↑ ↓
- (27) *arndan* {haut} *tħrq ymma-m* {bas,I-}
 ramadan - IT / elle est née - SP / mère ta - CE
 ‘Au mois de ramadan, elle est née ta mère.’

- ↑ ↑ ↓
- (28) *ħaħa* {haut} *zik* {haut} *ira ġā-s sħea n tfunasin* {bas,I-}
 père - IT / jadis - IT / été chez+lui - SP / sept de
 vaches - compl. obl.
 ‘Mon père, jadis, il avait sept vaches.’

La dernière construction témoigne d’une combinaison de deux indicateurs de thème qui n’altère en rien leur schéma intonatif prototypique.

En fait, dans le discours oral spontané, l’association de plusieurs indicateurs de thème à formes diverses et occupant des

endroits différents dans l'énoncé, nous semble plutôt la règle que l'exception. Soit par exemple :

(29) \uparrow \downarrow \uparrow \downarrow \uparrow
nš {haut} *ħrqǵ gi tfrast* {haut, I+, D+} *wǵǵ gi tfrast*
 \downarrow \uparrow \downarrow
 {haut, I+, D+} *mrkǵ gi tfrast* {haut, I+, D+} *wsāǵ gi tfrast*
 {bas, I-}

moi - IT / je suis née - SP / à Tafrast - IT / j'ai grandi - SP /
 à Tafrast - IT / je me suis mariée - SP / à Tafrast - IT / j'ai
 vieilli - SP / à Tafrast - IT
 'Moi, je suis née à Tafrast, j'ai grandi à Tafrast, je me suis
 mariée à Tafrast et j'ai vieilli à Tafrast.'

Ceci est une coordination de quatre phrases séparées par une courte pause et réunies dans un seul énoncé par : un maintien de l'intensité, et la présence de l'indicateur de thème commun /nš/ à gauche et du contour intonatif final à droite. Chacune de ces phrases dispose en dehors de pronom /nš/ d'un autre indicateur de thème, /gi tfrast/, qui prend place cette fois-ci après le syntagme prédicatif. Le seul paramètre permettant son identification est l'intonème à force fondamentale {Haut}. Sans lui, ce syntagme prépositionnel jouerait le rôle syntaxique de complément circonstanciel. Une exception se présente dans la dernière phrase où la mélodie connaît un abaissement à partir de l'indicateur de thème, en raison des contraintes intonatives qu'impose la clôture de l'énoncé. C'est donc plutôt par analogie structurale avec les phrases précédentes qu'on arrive ici à discerner la fonction d'indicateur de thème.

Le trait identificateur le plus déterminant de l'indicateur de thème semble être l'intonème à force fondamentale {Haut} suivi en principe d'une chute mélodique. Il représente en général la valeur

le complément explicatif /uḥamuš-nni/¹⁷ par rapport au groupe prédicatif, et le sujet- actualisateur /ntta/ par rapport au prédicat nominal /amddukr-nns/. Dans ce dernier cas, elle forme même une condition absolue à l'actualisation linguistique de l'énoncé. Sa réalisation est soutenue par l'articulation pleine des voyelles frontières.

c. Le complément circonstanciel

Tout comme le complément explicatif, cette expansion se définit prosodiquement par un abaissement de Fo à son initiale.

- ↑ ↓
- (32) *aḍ yāwḥ* {médium} *ruḥa* {bas, I-}
 il rentrera - SP / maintenant - compl. circ.
 'Il ne tardera pas à rentrer.'

Le circonstanciel temporel /ruḥa/ peut se déplacer au début de l'énoncé et occuper ainsi une position expressivement plus marquée.

- (33) *ruḥa aḍ yāwḥ* {bas, I-}
 maintenant - compl. circ. / il rentrera - SP
 'Il ne tardera certainement pas à rentrer.'

La rupture intonative disparaît et fait place à un contour intonatif unifiant le circonstanciel et la séquence prédicative à l'aide d'une assimilation des limites vocaliques.

Ce morphème temporel, agencé dans cette même structure syntagmatique (33), peut en fonction de ses qualités intonatives remplir un rôle syntaxique tout à fait divergent. Comme dans :

¹⁷ Il porte la marque d'état d'annexion /u-/ qui constitue un critère secondaire de son identification.

- ↑ ↓
- (34) *ruḥa* {haut} *ad yāwḥ* {bas, I-}
 maintenant - IT / il rentrera - SP
 ‘D’une minute à l’autre, il rentrera.’

où il assume la fonction d’indicateur de thème, en raison de son association avec un contour intonatif qui arrive à son point culminant sur sa dernière syllabe.

La pair d’énoncés (35) et (36) apporte encore davantage des arguments en faveur de notre analyse.

- ↑ ↓
- (35) *ižža-y* {médium} *aḥamuš g waerū* {bas, I-}
 il a laissé+me - SP+compl. ind. / enfant sur dos -
 compl. circ.
 ‘Il m’a quitté alors que je portais encore notre enfant
 sur le dos.’

- ↑ ↓
- (36) *ižža-y aḥamuš* {médium} *g waerū* {bas, I-}
 il a laissé+me – SP+compl. ind. / enfant - compl. dir. /
 sur dos - compl. circ.
 ‘Il m’a laissé l’enfant sur le dos.’

Ils laissent clairement voir que la courbe intonative indique le début du complément circonstanciel par un changement de son orientation. Dans l’énoncé (35), elle désigne le substantif /*aḥamuš*/ comme le début du complément circonstanciel de manière. Alors que dans l’énoncé (36), elle le fait correspondre à la clôture du groupe syntaxique central où il fonctionne comme complément direct.

d. L'extraposition

Cette fonction syntaxique a comme propriété intonative la pause silencieuse (D+) qui contribue à sa dislocation souvent à droite.

- ↑
- (37) *din iž iḳari* {bas, I+, D+} *ič* {bas, I-}
 là-bas - P / un mouton - SA / un - extrapos.
 'Il y a un mouton, un seul.'

L'extraposition /*ič*/ renvoie dans cet énoncé au sujet-actualisateur /*ič iḳari*/ dont elle reprend le constituant déterminé.

Par contre, la séquence extraposée /*yǧi-s n tažžāt-nnǧ*/ de l'exemple suivant réfère au complément direct /*rwzna*/ :

- ↑
- (38) *yufa aḳid-s rwzna* {bas, I+, D+} *yǧi-s n tažžāt-nnǧ*
 {bas,I-}
 il a trouvé - SP / avec elle - compl. circ. / Rwezna -
 compl. dir. / fille sa de voisine notre - extrapos.
 'Il a trouvé Rwezna avec elle, la fille de notre voisine.'

Cette préférence de l'extraposition pour le détachement à droite pourrait s'expliquer par sa fonction fondamentalement référentielle : il est plus aisé de référer à un élément du contexte linguistique et d'en expliciter le contenu lorsqu'il est déjà donné dans l'énoncé.

Néanmoins, il existe en rifain un autre type d'extraposition non négligeable, l'*extraposition interne*. Elle correspond dans l'analyse énonciative à ce qu'on dénomme l'incise.

3. La mise en relief

La mise en relief est un *procédé syntaxique* qui permet, par le biais d'une distribution syntagmatique et d'une configuration intonative bien déterminées, d'extraire un constituant de l'énoncé afin de le souligner¹⁹.

L'extraction syntagmatique se fonde sur une structure non-verbale qui place l'élément qu'on souhaite mettre en lumière à l'initiale pour le faire suivre d'une subordonnée à marqueur /i/ ou /ay/²⁰.

L'extraction intonative, en revanche, se réalise au moyen d'un accent de mise en relief (AMR). Celui-ci repose sur une montée de la force fondamentale et de l'intensité, dont la valeur maximale coïncide avec la dernière syllabe du constituant souligné. Une chute simultanée de Fo et de I lui succède ensuite à partir du subordonnant /i/.

- (40) *nš* {AMR} *i m ġa iḏbbān ḥ-as* {bas, I-}
 moi - P / qui te occupant de lui - compl.
 'C'est moi qui m'occuperai de lui pour toi.'

Cette prédication est assurée par le nominal unique /nš/. Celui-ci est développé par la relative /m ġa iḏbbān ḥ-as/ introduite par la marque /i/. Son centre syntaxique correspond au verbe /iḏbbān/ qui apparaît sous une forme participiale. Car l'élément mis en relief remplirait la fonction de sujet-actualisateur – représentée par l'indice /-ġ/ – s'il figurait dans l'homologue neutre de cet énoncé :

¹⁹ Du fait de sa nature syntaxique, il nous paraît un peu difficile de qualifier ce procédé de *focalisation*, comme l'a fait récemment S. Chaker (1995 : 90-92) après l'avoir considéré au début comme une « thématization à relais disjonctif » (1983 : 465).

²⁰ Nous avons étudié précisément ce type d'énoncé non-verbal – que nous avons appelé *énoncé non-verbal à prédicat nominal unique* – dans plusieurs dialectes berbères (le rifain, le chleuh, le kabyle, le tamazight et le touareg) dans le chapitre 1.3. de la première partie de notre thèse de Doctorat (M. Lafkioui, 1999).

- (41) *a m-ḏbbāg h-as* {bas, I-}
 te - compl. ind. + je m'occuperai - SP / de lui -
 compl. prép.
 'Je m'occuperai de lui pour toi.'

Dans tous les autres cas, le verbe de la proposition relative se présente sous une forme personnelle. Soit /inḡa/ pour l'énoncé (42) et /tḡa/ pour l'énoncé (43) :

- (42) *uma-s* {AMR} *i g inḡa ždd-m s lḡalaṭ* {bas, I-}
 frère+son - P / que il a tué grand-père+ton par erreur -
 compl.
 'C'est son frère que ton grand-père a tué par erreur.'

- (43) *din-nni* {AMR} *i tḡa taḡunt-inm* {bas, I-}
 là en question - P / que elle est crible à toi - compl.
 'C'est là-bas que se trouve ta crible'.

Une fois que ces prédicats nominaux ont repris leur place dans l'énoncé verbal concordant, ils y fonctionneront respectivement comme complément direct et complément circonstanciel.

Ainsi, toute mise en relief est prise en charge par l'agencement syntaxique : prédicat non-verbal + complément (= subordonnant /i/ + subordonnée relative)²¹. Il va de pair avec une distribution intonative qui fait tomber un accent de mise en relief (AMR = Fo+ et I+) sur la fin du prédicat. En outre, cette combinaison de procédés peut se voir renforcée par un marquage

²¹ Cette analyse syntaxique correspond à celle de L. Galand (1957 et 1964) qui confère, en chleuh, la fonction prédicative au nominal mis en relief. Nous préférons cependant la notion de *mise en relief* sur le terme d'« anticipation renforcée » (A. Basset, 1950 et L. Galand 1957), surtout parce qu'elle reflète mieux les procédés syntaxiques (prosodiques et morphématiques) qui la sous-tendent. Mais aussi parce qu'elle évite tout rapprochement avec le terme d'« anticipation simple » (A. Basset, 1950 et L. Galand, 1957) – correspondant chez nous au phénomène de thématization – que nous considérons comme un procédé syntaxique particulier et indépendant.

morphématique : l'antéposition du sélecteur /d/ ('ce') qui assure du même coup l'identification du prédicat²². Son adjonction, à l'énoncé (42) par exemple, ne modifie pas les rapports syntaxiques :

- (44) *d uma-s* {AMR} *i g inga ždd-m s lğalaŋ* {bas, I-}
 ce frère+son - SP / que il a tué grand-père+ton par
 erreur - compl.
 'C'est bien son frère que ton grand-père a tué par
 erreur.'

Avant de clore ce chapitre, analysons un cas de mise en relief dont la complexité structurale est remarquable.

- ↑ ↓ ↑
- (45) *ymma-m* {haut} *θhrq* {médium} *nhā wami ikmr*
usppanyu itg rbaruđ gi spanya {AMR, D+} *i θhrq*
 {bas, I-}

mère+ta - IT / elle est née - SP / jour où il a fini
 Espagnol il fait guerre en Espagne - P mis en relief /
 que elle est née - compl.
 'Ta mère, elle est née le jour où l'Espagne a déclaré la
 fin de sa guerre civile ; c'est ce jour-là qu'elle est née.'

Cet énoncé commence par l'indicateur de thème /*ymma-m*/ marqué par le pic mélodique {Haut}. La courbe intonative se réoriente ensuite vers en bas et atteint sa valeur minimale à la fin du groupe prédictatif /*θhrq*/. Elle reprend une direction montante à partir du morphème /*nhā*/, pour qu'elle arrive à la finale de /*spanya*/ à une force fondamentale et une intensité fort élevées. C'est ainsi que la

²² Car sa fonction syntaxique fondamentale est celle d'auxiliaire de prédication non-verbale. Pour une analyse systématique de ce type d'énoncé non-verbal rifain, nous référons à « Syntaxe intégrée de l'énoncé non-verbal rifain. L'énoncé à auxiliaire de prédication spécifique » (M. Lafkioui, 2000).

mise en relief du syntagme /nhā wami ikmr usppanyu itg rbaruḍ gi spanya/²³ est assurée par la prosodie. La subordonnée /i tḥrq/ suit ce soulignement intonatif selon un schéma abaissé de Fo. Elle reprend la forme verbale du premier syntagme prédicatif afin de garantir la cohérence syntaxique de l'énoncé. La courte pause (D+) qui s'installe juste après l'accent de mise en relief est de nature respiratoire : la longueur de la séquence renforcée l'exige.

Ainsi, cette structure contient deux prédications : la prédication verbale /tḥrq/ suspendue en raison de la suite de la prédication nominale dont le noyau syntaxique /nhā wami ikmr usppanyu itg rbaruḍ gi spanya/²⁴ est mis en veilleuse.

4. Intégration et cohésion syntaxiques

Dans plusieurs exemples analysés ci-dessus, l'intonation s'est avérée primordiale pour l'incorporation de constituants extérieurs dans l'énoncé sans qu'ils détruisent pour autant sa cohérence syntaxique. Elle indique en outre le degré de cohésion entre les divers morphèmes.

En voici encore un témoignage :

²³ Ce syntagme remplirait le rôle de complément circonstanciel, si le contour intonatif n'avait pas changé de direction.

²⁴ Le pivot de ce prédicat nominal est représenté par l'unité /nhā/.

5. Adéquation syntaxique de l'énoncé

Il arrive que l'intonation se charge de l'actualisation linguistique de l'énoncé rifain. Sans elle, l'assertion ne saurait être validée. Soit :

↑ ↓

(47) *azğab-a* {médium} *azira* {bas, I-}
 djellaba+ce - SA / grand - P
 'Cette djellaba est grande de taille.'

↑ ↓

(48) *azğab* {médium} *azira* {bas, I-}
 djellaba - SA / grand - P
 'La djellaba est grande de taille.'

La rupture intonative, qui distingue ici le sujet-actualisateur (NOM1) du prédicat (NOM2), est indispensable à la complétude syntaxique de ces énoncés. Sa suppression les réduirait à une apposition de deux nominaux. Surtout dans le deuxième cas où même le démonstratif /-a/, qui favorise la prédication en jouant le rôle de connecteur, est absent. Ceci pourrait expliquer le contraste intonatif plus marqué entre les deux constituants de cet énoncé. Il se peut même que le vide laissé par le démonstratif soit pallié ici par la rupture intonative. Ce qui nous permet d'avancer l'hypothèse selon laquelle il existerait en syntaxe un lien d'interdépendance fonctionnelle entre les morphèmes et les intonèmes.

La pronominalisation du premier nom donne comme résultat :

↑ ↓

(49) *ntta* {médium} *azira* {bas, I-}
 lui - SA / grand - P
 'Il est grand de taille.'

L'omission de la césure d'intonation démolirait complètement cette prédication. La configuration assimilée [ntta^azira] qu'elle produirait ne correspondrait à aucune structure syntaxique adéquate et aucune valeur sémantique intelligible, et ce, même en référant au contexte (linguistique ou extralinguistique) respectif.

*

Références bibliographiques

- BASSET (André) : 1950 – « L'anticipation en berbère », *Mélanges William Marçais*, p. 17-27, Maisonneuve, Paris
- CHAKER (Salem) : 1983 – *Un parler berbère d'Algérie (Kabyle) : Syntaxe*, Université de Provence, Aix-en-Provence
- CHAKER (Salem) : 1995 – *Linguistique berbère : Etudes de syntaxe et de diachronie*, Editions Peeters, Paris-Louvain
- GALAND (Lionel) : 1957 – « Un cas particulier de l'énoncé non-verbal : l'« anticipation renforcée » et l'interrogation en berbère », *Mémorial André Basset*, p. 27-37, Maisonneuve, Paris
- GALAND (Lionel) : 1964 – « L'énoncé verbal en berbère. Etude de fonctions », *CFS*, 21, p. 33-59
- LAFKIOUI (Mena) : 1999 – *Syntaxe intégrée de l'énoncé non-verbal berbère (Parler rifain d'Ayt Wayagher – Maroc du Nord)*, Thèse de Doctorat (dir. S. Chaker), t.1 : p. 379 + t.2 : p. 55, Inalco, Paris
- LAFKIOUI (Mena) : 2000 – « Syntaxe intégrée de l'énoncé non-verbal rifain. L'énoncé à auxiliaire de prédication spécifique », *Comptes rendus du GLECS*, XXXIII, p. 165-187
- ROSSI (Mario) : 1999 – *L'intonation, le système du français : description et modélisation*, Ophrys, Paris